

Destination santé

MONTRÉAL

Cyberlettre trimestrielle VOL. 1 N° 1 Octobre 2008



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé
Un réseau de l'OMS

INITIATIVES MONTRÉALAISES

Être membre : une occasion d'apprendre et de mettre en valeur les initiatives de notre personnel

Une responsabilité populationnelle, cela se décline de bien des façons, et il n'y a pas de recette miracle. Par contre, il y a des pratiques gagnantes éprouvées et déployées ailleurs, dans des contextes parfois similaires aux nôtres. Apprendre de la créativité d'établissements et d'organismes nord-américains et européens qui assument, comme nous, un mandat de prévention et de promotion de la santé et du bien-être, c'est ce qui nous a amenés à adhérer au réseau montréalais promoteur de santé.

Notre curiosité a été récompensée par la signature d'une entente de collaboration avec un organisme français, la Caisse d'Assurance Maladie de la Sarthe. Cette collaboration nous a permis de participer à un grand forum regroupant quelques milliers de citoyens et de partenaires, et d'y présenter des actions concrètes de promotion et de prévention déployées par les professionnels de notre CSSS.

« Des légumes frais, biologiques et produits localement se retrouvent dans l'assiette des employés de notre hôpital. »

Notre adhésion au vaste mouvement international de promotion de la santé nous amène à porter un regard sur les savoirs des autres, mais des regards sont du même coup portés sur nos réalisations locales : le Programme du goût de vivre, axé sur la prévention du suicide chez les jeunes, la Petite route de lait, qui permet aux mamans d'allaiter en toute quiétude dans près d'une cinquantaine de lieux publics du territoire, et notre participation au programme d'Équiterre visant une alimentation institutionnelle responsable. Les initiatives de notre personnel sont ainsi mises en valeur, ce qui contribue à augmenter la notoriété de notre établissement.

Manon Boily

Directrice générale du CSSS
du Cœur-de-l'Île

ÉDITORIAL



Un long chemin parcouru, une perspective inspirante !

La création du Réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé (le Réseau montréalais) avait pour but premier de protéger et de renforcer la mission de prévention et de promotion de la santé au sein des établissements montréalais, au moment où plusieurs d'entre eux se regroupaient au sein des centres de santé et de services sociaux (CSSS). Après trois ans d'existence, le Réseau montréalais affiche déjà plusieurs réalisations qui confirment la pertinence d'un tel regroupement.

Aujourd'hui, les établissements membres poursuivent leurs efforts en instaurant une véritable cohérence organisationnelle en matière de promotion de la santé : par le développement de milieux de vie en santé et par la mise en œuvre d'interventions efficaces sur l'environnement de leurs employés, de leurs clientèles et de la communauté en général. Je leur souhaite de tirer le maximum des échanges, des activités, des outils, du savoir auxquels leur donne accès leur appartenance au Réseau montréalais et au grand mouvement international des hôpitaux et des services de santé promoteurs de santé (HPS).

Le président-directeur général de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, David Levine, vient d'ailleurs de réitérer, auprès du Secrétariat international de Copenhague, notre engagement à titre d'organisation coordonnatrice du Réseau montréalais pour les quatre prochaines années. Bref, les perspectives du Réseau montréalais s'avèrent des plus inspirantes et j'espère que sa nouvelle cyberlettre, *Destination santé Montréal*, viendra renforcer les liens entre nous et refléter les nouvelles initiatives montréalaises.

Louis Côté

Coordonnateur du Réseau montréalais
Directeur de la planification, des ressources
humaines et de l'information
Agence de la santé et des services
sociaux de Montréal



Le réseau montréalais

Savoir

Des représentants des établissements membres participent à la vie du Réseau montréalais. Les nombreuses actions en cours permettront de concrétiser les cinq normes établies par l'OMS.

Norme 1: se doter d'une politique de promotion de la santé.



Actualisation, en fonction des expériences vécues dans les établissements, du guide *Comment élaborer et communiquer une politique de promotion de la santé*. Ce guide sera traduit en anglais et diffusé au sein du Réseau international.

www.santemontreal.qc.ca/pdf/hps/politique_comm.pdf

Normes 2 et 3: évaluer les besoins en promotion de la santé des usagers en partenariat avec eux et donner aux usagers de l'information sur les facteurs significatifs concernant leur maladie ou leur état de santé.



Élaboration d'un guide de soutien à l'implantation des normes 2 et 3 auprès des

patients hospitalisés dans les hôpitaux du Réseau montréalais. Ce guide présentera un projet de soutien à la cessation tabagique et permettra d'illustrer une intervention de promotion de la santé en milieu hospitalier. On peut consulter à ce sujet la présentation de l'équipe de la Direction de santé publique de l'Agence de Montréal: *Soutien à la cessation tabagique dans les hôpitaux de Montréal*.

www.santemontreal.qc.ca/pdf/hps/tabagisme.pdf

Norme 4: développer un milieu de travail sain.



Formulation de recommandations relatives aux modèles et aux stratégies de promotion de milieux de travail sains les plus adaptés au contexte montréalais, à la suite d'un travail de recherche sur les meilleures pratiques de promotion de la santé au travail. Les résultats de cette étude seront notamment diffusés dans le cadre d'un événement thématique qui aura lieu en 2009.

Norme 5: collaborer de façon continue avec les autres établissements de santé et la communauté.



Conférence, en octobre, sur la contribution du Réseau montréalais à la création de milieux de vie en santé; occasion donnée aux membres et aux partenaires du Réseau montréalais d'entendre un

grand spécialiste de la question, Mark Dooris, directeur de l'unité de développement des milieux de vie en santé à l'université du Central Lancashire, au Royaume-Uni; production et diffusion d'une vidéo sur des projets montréalais visant le développement de milieux de vie en santé.

www.santemontreal.qc.ca/fr/hps

Qu'ont en commun l'école, le bureau, l'usine, une ville, un quartier, la famille, un centre de loisirs, un centre commercial ?

Ce sont des milieux de vie. Un milieu de vie, c'est « un lieu ou un contexte social dans lequel les individus vaquent à leurs activités quotidiennes et où les facteurs environnementaux, organisationnels et personnels influent les uns sur les autres et ont ainsi des effets sur la santé et le bien-être. »

- OMS

Qu'entend-on par « milieux favorables à la santé » ?

Ce sont les milieux qui offrent aux individus une protection contre les menaces pesant sur la santé; ils leur permettent de développer leurs capacités et leur autonomie en matière de santé. Ils comprennent les lieux où les individus vivent, leur communauté locale, leur foyer, et les endroits où ils travaillent et se divertissent, et englobent l'accès des individus à des ressources pour la santé ainsi que des possibilités d'acquiescer des moyens d'agir.

- OMS

Qu'entend-on par « projet de milieux de vie en santé » ?

C'est un projet qui « prend soin de l'environnement physique et social d'une communauté et qui cherche à l'améliorer; qui mobilise les ressources de la communauté pour renforcer les capacités de ses citoyens à s'entraider dans les activités courantes de la vie et à réaliser chacun leur plein potentiel. »

- D^r Trevor Hancock et Leonard Duhl, fondateurs du mouvement villes-santé/communautés-santé

Agenda 17, 18, 19, 20 novembre 2008

Centre des congrès, Québec
Journées annuelles de santé publique
Rencontre francophone internationale sur les inégalités sociales

Information:
www.inspq.qc.ca/asp/fr/jasp_programme

6, 7, 8 mai 2009

17^e Conférence, Hersonissos, Crète, Grèce
Conférence internationale sur les hôpitaux et services de santé promoteurs de santé: hôpitaux et services de santé sans murs: nouveaux services, nouveaux partenariats, nouveaux défis pour la promotion de la santé

Information: <http://www.univie.ac.at/hph/crete2009>



Une excellente introduction au mouvement HPS, à ses valeurs, à sa structure, le document de présentation du Réseau international HPS est maintenant disponible en français. Cette traduction a été réalisée par le Réseau montréalais sous le titre: *Le réseau international des hôpitaux et des services de santé promoteurs de santé: intégrer la promotion de la santé dans les hôpitaux et les services de santé.*

www.santemontreal.qc.ca/fr/hps

Pour la version originale anglaise

www.who-cc.dk/news-1/new-info-hph-brochure-now-available-online

Louis Côté, coordonnateur du Réseau montréalais, a été élu, en mai 2008, vice-président du comité exécutif du Réseau international HPS. Sa présence à ce poste constitue pour notre réseau une occasion unique d'influer sur les politiques internationales de promotion de la santé et de favoriser le rayonnement des actions de ses membres.

Pour se tenir au courant de ce qui se réalise un peu partout dans l'ensemble des 35 réseaux régionaux membres du Réseau international, il faut lire la *Newsletter*:

www.who-cc.dk/news-1/hph-newsletter-30-now-available-online/

Accessible aussi en français grâce à la traduction produite par le Réseau montréalais:

www.santemontreal.qc.ca/pdf/hps/Newsletter_fr_33.pdf

Le Réseau montréalais a été le premier et jusqu'à tout récemment était le seul représentant canadien au sein du Réseau international HPS. Depuis mars 2008, la présence canadienne s'est enrichie d'un second membre: le Toronto Central Health Promoting Hospital Network, un réseau régional ontarien, composé de quatre hôpitaux.

Pour plus d'information

www.oha.com/Cient/OHA/OHA_LP4W_LND_WebStation.nsf/page/HPH+History



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé
Un réseau de l'OMS

Le premier réseau régional créé au delà du continent européen.

2005

Signature d'un accord avec l'OMS et reconnaissance du Réseau montréalais en tant qu'organisation coordonnatrice. Une première au Canada.

2008

Renouvellement de l'engagement du Réseau montréalais à titre d'organisation coordonnatrice pour les quatre prochaines années.

Établissements membres du Réseau montréalais

- CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- CSSS Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent
- CSSS Cavendish
- CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle
- CSSS de la Montagne
- CSSS de l'Ouest-de-l'Île
- CSSS du Cœur-de-l'Île
- CSSS du Sud-Ouest-Verdun
- CSSS Jeanne-Mance
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Centre universitaire de santé McGill
- Institut de cardiologie de Montréal
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Établissement affilié au Réseau montréalais

CSSS de Québec-Nord

Pour en savoir plus sur le Réseau montréalais ou pour y adhérer:

www.santemontreal.qc.ca/fr/hps/fiche.html



Hôpitaux
promoteurs
de la santé

Le mouvement HPS

Une stratégie planétaire

Pensée globalement, développée et appliquée localement.

1986

38 pays adoptent la charte d'Ottawa et entérinent la stratégie de milieu de vie en promotion de la santé. Cette approche prend en compte l'influence du milieu sur les gens qui y vivent, qui y apprennent, qui y travaillent, qui en utilisent les services. C'est la naissance des mouvements Villes en santé, Hôpitaux promoteurs de santé (HPS) et École en santé.

1988

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) établit les bases du mouvement HPS.

1997

La Déclaration de Vienne formule les principes fondamentaux du mouvement HPS, selon lesquels les membres s'engagent à implanter dans leur milieu les cinq normes préconisées par l'OMS.

2008

Plus de 650 hôpitaux et institutions de santé, regroupés en 35 réseaux régionaux répartis dans 25 pays, sont membres du Réseau international.

Pour en savoir plus sur le mouvement HPS:

www.healthpromotinghospitals.org